

Politique générale de l'Andra

Depuis sa création en 1991, l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs est chargée de la gestion à long terme des déchets radioactifs produits en France. Elle met son expertise et son savoir-faire au service de l'État pour trouver, mettre en œuvre et garantir des solutions de gestion sûres et concertées pour l'ensemble des déchets radioactifs français afin de protéger les générations présentes et futures.

Dans le cadre de son contrat de performance, l'Agence a défini des axes stratégiques pour guider ses actions. Elles sont déclinées annuellement dans des lettres de cadrage, qui fixent les actions et les objectifs opérationnels, lui permettant de tenir ses engagements et de satisfaire l'ensemble de ses parties prenantes et ses clients.

Dans ce contexte, et en respectant ses valeurs, l'Agence s'engage, avec l'ensemble de ses collaborateurs et ses partenaires extérieurs, à :

- répondre aux impératifs de sûreté et de protection des intérêts de ses parties prenantes, et limiter l'impact de ses activités actuelles et futures sur l'homme et son environnement ;
- satisfaire l'ensemble des exigences légales et autres exigences applicables ;
- être à l'écoute de ses clients producteurs de déchets, leur proposer des solutions proportionnées leurs enjeux, en gérant la ressource rare qu'est la capacité de stockage de déchets nucléaires ;
- mener des analyses scientifiques et techniques objectives et rigoureuses, et construire un socle de connaissances robuste et évalué ;
- conduire ses projets dans une démarche incrémentale et de progrès continu, sur le court et le long terme ;
- respecter les principes de libre accès la commande publique pour ses achats, d'égalité de traitement des candidats et de transparence ;
- privilégier en permanence l'écoute, l'ouverture et le dialogue avec la société et les élus, ainsi que l'intégration et la participation au développement des territoires qui accueillent ses activités ;
- adapter sa culture et son organisation aux évolutions et aux demandes sociétales, notamment en matière de transparence, de dialogue, de développement durable et d'exigences environnementales ;

- faire de l'innovation participative une valeur fédératrice, mobilisatrice et ancrée durablement dans ses activités, en s'attachant à anticiper les besoins, à développer des solutions performantes et à renforcer son attractivité.

Elle s'engage à procurer des conditions de travail sûres et saines pour la prévention des traumatismes et pathologies liés au travail. Ainsi, elle veille à ce que les dispositions en matière d'analyse et d'évaluation des risques pour la santé et la sécurité conduisent à des actions concrètes, afin d'éliminer les dangers et limiter les risques d'accidents et leurs conséquences. L'ensemble de ces démarches inclut ses partenaires et ses sous-traitants.

Elle veille à ce que la priorité soit toujours accordée à la protection des intérêts dans les choix techniques et financiers qu'elle devra faire en matière de conception et d'exploitation des sites de stockage.

Elle s'engage enfin à allouer les ressources financières, humaines, et techniques, nécessaires à la bonne maîtrise de ses activités, en conception, exploitation, fermeture et surveillance de ses centres.

Toutes ses activités se déroulent dans le cadre d'un système de management intégré, qui lui permet de maintenir une dynamique de performance et d'amélioration continue. La Direction s'assure, lors des revues de direction, que cette politique et les ressources qui lui sont dévolues sont toujours appropriées à ses axes stratégiques et à ses objectifs, et, le cas échéant, elle procède à leur révision.

Pierre-Marie ABADIE
Directeur général de l'Andra

07/10/2022

Sept axes stratégiques

- Réussir Cigéo collectivement
- Anticiper les besoins futurs pour la gestion des déchets radioactifs et structurer les filières correspondantes
- Maintenir l'excellence industrielle de l'exploitation des centres de stockages, de la collecte et de l'entreposage des déchets, et de la dépollution des sites
- Adapter et conduire les recherches et les études nécessaires aux développements et aux évolutions des filières de déchets
- Conforter de la prise en compte de l'environnement, de la santé et de la sécurité au cœur des projets et des activités de l'Andra
- Poursuivre le dialogue avec la société et garantir l'équité intergénérationnelle et territoriale
- Renforcer la performance